

## AVIS D'INTÉRÊT PUBLIC Entretien des infrastructures de transport d'énergie

En conformité avec le Code de gestion des pesticides, Énergie Électrique, une division de Rio Tinto, procédera entre le 12 mai et le 15 septembre 2025 à l'application terrestre de pesticides dans les corridors de transport d'énergie, les postes de transformation, les digues et les barrages de l'entreprise au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les interventions planifiées visent à assurer la fiabilité et le bon fonctionnement des réseaux de transport et de distribution d'énergie ainsi que l'accès sécuritaire aux diverses installations afférentes aux activités de l'entreprise.

Les travaux d'entretien consistent en la coupe des essences arborescentes incompatibles avec un réseau de transport et de distribution d'énergie. Au sud de la rivière Péribonka, les essences conifères feront l'objet de coupe mécanique tandis que les essences feuillues sujettes au bourgeonnement ou aux rejets de souche seront coupées mécaniquement et seront suivies d'un traitement avec un phytocide sélectif sur la souche fraîchement coupée. Au nord de la rivière Péribonka, une coupe mécanique et un arrosage à grand débit seront réalisés dans les corridors de transport d'énergie. La végétation herbacée ou arbustive présente sur les digues et les barrages sera pulvérisée avec un phytocide sélectif tandis que les postes de transformation seront pulvérisés avec un herbicide pour la suppression non sélective des mauvaises herbes.

L'entreprise responsable des travaux sur les sites sera la firme Jean-Marc Harvey inc. Un surveillant de Rio Tinto sera aussi sur place lors des travaux.

Voici la localisation des lieux où les travaux seront effectués :

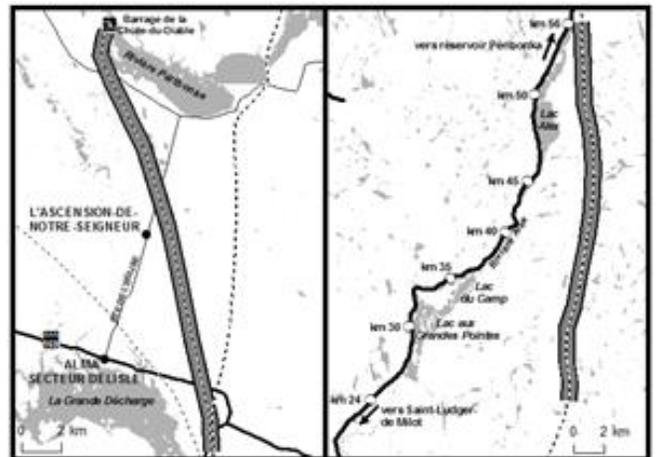
### Corridor des lignes

**L61-62** : du pylône 127 au pylône 192 (entre les kilomètres 22 et 58 chemin Zec des Passes), au nord de la Rivière Péribonka. Territoire non organisé (TNO) Passes-Dangereuses, MRC Maria-Chapdelaine.

**L19-20** : partant du Poste 345kV à Delisle Alma vers la Centrale Chute-du-Diable à L'Ascension.

**L67-68 et L1640-41** : Partant du pylône 33 Colline du Mont Ste-Claire à Chicoutimi vers l'Usine Grande-Baie et les Installations portuaires, arrondissement de La Baie.

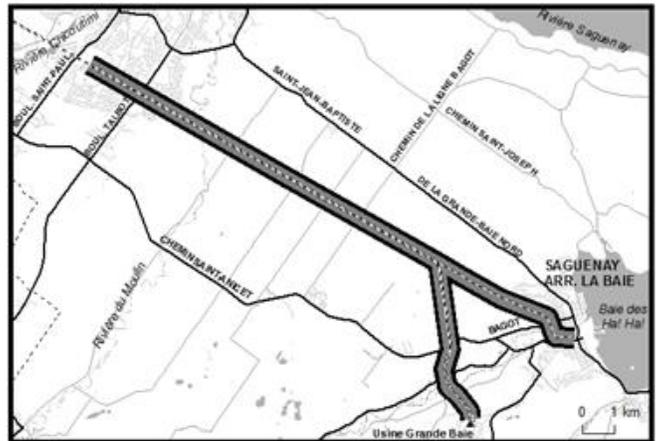
**L1 à 16** : de la Centrale Chute-à-Caron, passant par la Centrale Shipshaw vers le Poste Usine Jonquière à Ville de Saguenay.



### Postes et installations

Poste 345kV et infrastructures Chute-des-Passes	MRC du Fjord
Poste et infrastructures Shipshaw	Saguenay
Poste Chute-à-Caron	Saguenay
Poste UGB (Usine Grande-Baie)	Saguenay
Poste UL (Usine Laterrière)	Saguenay
Postes Usines Jonquière (haute et basse tensions)	Saguenay

Toutes des propriétés appartenant à Rio Tinto.



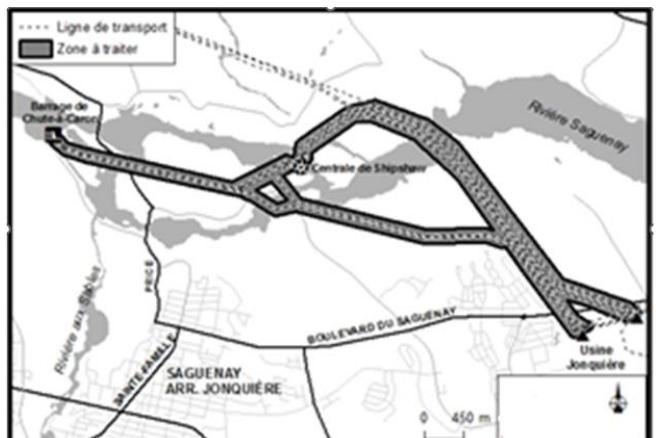
### Aménagements

Barrages Chute-à-Caron	Saguenay
Barrages et digues Shipshaw	Saguenay
Digue 8 Isle-Maligne, Dam-en-Terre	Alma

Tous des propriétés appartenant à Rio Tinto.

Il n'y a aucune restriction sur la fréquentation des lieux qui seront traités et sur la consommation des végétaux qui proviennent de ces lieux. Il est toutefois recommandé de laver les fruits avant de les consommer.

Pour toute demande ou d'information supplémentaire, contactez le 418 699-3666 ou écrivez à : [communications.ee@riotinto.com](mailto:communications.ee@riotinto.com).



Cet avis est publié par Énergie Électrique, une division de Rio Tinto.